

10
ans












LAFARGE
WWF

Le partenariat
en 10 points clés



LAFARGE

Conservation Partner

- 03  En quoi consiste le partenariat?
- 05  Quelles sont les clés de la réussite de cette collaboration?
- 06  Quels sont les résultats obtenus?
- 07  Comment contribuer à la préservation des ressources en eau?
- 08  **SUR LE TERRAIN : ROUMANIE**
- 10  Comment limiter les émissions de CO₂?
- 11  Quelle stratégie en faveur de la construction durable?
- 12  **SUR LE TERRAIN : CANADA**
- 14  Quelles sont les actions menées pour préserver la biodiversité?
- 16  **SUR LE TERRAIN : ESPAGNE**
- 18  Comment réduire les émissions de polluants persistants?
- 19  Quelle vision pour l'avenir du partenariat?
- 20  **SUR LE TERRAIN : CHINE**
- 22  Comment acteurs locaux et collaborateurs peuvent-ils s'engager dans le cadre du partenariat?

► En quoi consiste le partenariat ?



BRUNO LAFONT,
PRÉSIDENT -
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LAFARGE

« Je suis convaincu que notre stratégie de développement durable peut être partagée, et qu'elle doit sans cesse être remise en question. »

JIM LEAPE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE WWF INTERNATIONAL

« Le simple fait que ce partenariat existe depuis dix ans montre bien que les ONG peuvent collaborer avec les entreprises privées pour être acteur de changements sur des sujets sensibles. »

— ENJEUX DU PARTENARIAT

Pour Lafarge et WWF, promouvoir un mode de développement économique durable est un véritable engagement commun. En signant un premier partenariat mondial qui a fait de Lafarge un *conservation partner* de WWF, l'ONG et l'entreprise ont choisi de partager leur vision de l'avenir et de s'engager dans une collaboration fondée sur le dialogue permanent et la confiance mutuelle. WWF joue le rôle d'un « ami critique », afin de contribuer aux progrès de Lafarge dans l'atteinte d'objectifs précis. Ce partenariat contribue ainsi à faire du Groupe une entreprise exemplaire dans le domaine du développement durable.

QUESTION

1

MARS 2000

— Lafarge et WWF signent un premier accord sur les questions liées au changement climatique et à la préservation de la biodiversité. Renouvelé en 2005, puis en 2009, le partenariat a été élargi et traite désormais des polluants persistants, de la gestion de l'eau, de la construction durable et du développement d'initiatives locales.

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION DU PARTENARIAT

- Changement climatique : réduire l'empreinte de Lafarge en matière d'émissions de gaz à effet de serre.
- Polluants persistants : améliorer la connaissance et la gestion des polluants persistants par la mesure systématique, le développement et la mise en œuvre de bonnes pratiques.
- Consommation d'eau : réduire l'empreinte hydrique des opérations de Lafarge à travers le monde.
- Biodiversité : élaborer un plan de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des carrières du Groupe.
- Construction durable : développer les activités, matériaux et systèmes de construction contribuant à l'approche de Lafarge en matière de construction durable.

— ENJEUX INITIAUX

La biodiversité et le changement climatique ont été les deux premiers thèmes de travail du partenariat. Dans ce cadre, un plan ambitieux sur dix ans a été mis en place pour réduire les émissions de CO₂ du Groupe. En parallèle, les partenaires ont créé un indice de biodiversité et un système de réhabilitation applicables à toutes les carrières de Lafarge.

— UN CHAMP D'ACTION ÉLARGI

Le partenariat inclut désormais de nouveaux enjeux : la gestion de l'eau; la réduction des émissions de polluants persistants; le développement de matériaux et solutions de construction durable. À l'échelle locale, les actions de Lafarge et de WWF portant sur ces questions sont soutenues et financées dans le cadre du partenariat.

— DES RÉSULTATS POSITIFS

WWF et Lafarge ont clairement démontré qu'un industriel et une ONG pouvaient s'unir pour la réalisation d'objectifs communs, concernant notamment la protection de la biodiversité ou la lutte contre le changement climatique. Ensemble, les partenaires ont élaboré des indicateurs et des méthodologies visant à réduire l'empreinte environnementale du Groupe. Leur action constitue un modèle efficace, transposable à l'ensemble de l'industrie, dans toutes les activités et partout dans le monde. Dans le secteur des matériaux de construction, ce partenariat a joué un rôle moteur, incitant l'ensemble des acteurs industriels à s'engager dans des actions de réduction de leur empreinte écologique.

► Quelles sont les clés de la réussite de cette collaboration?

Un débat ouvert, une confiance mutuelle et une réelle transparence constituent les bases de ce partenariat pas comme les autres. Au-delà de leurs différences, les partenaires se sont attachés à comprendre leurs motivations et contraintes respectives, et à accepter d'avoir parfois des opinions divergentes. Les critiques constructives ainsi que l'expertise environnementale apportées par WWF contribuent à faire progresser Lafarge dans l'atteinte de ses objectifs de développement durable.

JEAN-PAUL JEANRENAUD,
DIRECTEUR
DES RELATIONS AVEC
LES ENTREPRISES,
WWF INTERNATIONAL

« Nous sommes extrêmement fiers d'entretenir une relation aussi pérenne avec Lafarge. Nous avons énormément appris l'un de l'autre. Au cours du partenariat, comme dans toute relation,

nous avons traversé des périodes difficiles, et avons eu certains désaccords. Mais nous avons toujours su surmonter ces obstacles grâce à un respect mutuel, à notre transparence et à notre volonté d'échanger. Au final, nous sommes parvenus à bâtir un partenariat solide, qui a incité Lafarge à repousser ses limites et à prendre une réelle avance dans l'industrie. »

QUESTION

2



QUESTION

3

CLIMATE SAVERS

— 2001 :
Lafarge rejoint l'initiative
Climate Savers de WWF et
s'engage à réduire de façon
significative ses émissions
de CO₂ d'ici à 2010.

► Quels sont les résultats obtenus?

— ENGAGEMENTS

Si le partenariat a été conclu au niveau mondial, les sites de Lafarge et les équipes de WWF ont su se l'approprier, contribuant à la réalisation des objectifs du Groupe grâce à leurs actions locales. Lafarge, membre du projet *Climate Savers* de WWF et du *Water Footprint Network*, est aussi l'un des membres fondateurs de l'Initiative Ciment pour le développement durable.

— INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Des indicateurs de performance environnementale ont été créés afin de mesurer précisément l'efficacité des actions dans chacun des domaines du partenariat.

— SUIVI

Chaque année, les progrès sont analysés par le panel de parties prenantes, dont WWF est membre, et évalués par un cabinet d'audit indépendant. En 2001, Lafarge a été le premier industriel de son secteur à publier un *Rapport annuel de développement durable*.

KAREEN RISPAL,
DIRECTRICE DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DES AFFAIRES
PUBLIQUES, LAFARGE

« Au départ, ce partenariat devait nous aider à évoluer sur les questions de biodiversité et de changement climatique. À l'époque, nous ne savions pas comment progresser dans ces domaines. Depuis, le succès de notre partenariat avec WWF nous a rendus plus confiants

et plus ambitieux. WWF nous a réellement aidés à aller plus loin. Nous sommes parvenus à mobiliser nos équipes autour des défis liés à la protection de l'environnement. Les collaborateurs sont fiers de notre association avec WWF. Ce partenariat est pour tous une expérience très motivante, qui continue d'exiger d'énormes efforts de notre part, mais nous donne en retour une grande fierté et une légitimité, acquises grâce à nos réussites concrètes. »

► Comment contribuer à la préservation des ressources en eau?

Seulement 0,5 % des ressources en eau de la planète sont de l'eau douce, et 60 % de ce volume est concentré dans neuf pays. La croissance démographique mondiale et l'essor de l'activité humaine accentuent le déséquilibre et altèrent la qualité de l'eau. L'industrie représente 22 % de la consommation totale d'eau douce.

— UN PLAN D'ACTION DE GRANDE AMPLEUR

Membre du *Water Footprint Network* depuis 2009, Lafarge s'est engagé à mesurer et à réduire son empreinte hydrique, c'est-à-dire l'impact de ses activités sur la quantité et la qualité des ressources en eau. Un objectif qui nécessite de limiter les prélèvements d'eau souterraine et de surface et d'intensifier le recyclage.

— PREMIERS RÉSULTATS

Quatre sites pilotes de Lafarge, au Royaume-Uni, en Roumanie, en Égypte et en Espagne, ont été sélectionnés dans des zones où les ressources en eau sont peu abondantes. En 2010, chacun a analysé son empreinte hydrique et lancé des plans d'action. Les lignes directrices fondées sur ces résultats sont désormais appliquées sur 10 % des sites de Lafarge, tous situés dans des régions faiblement pourvues en eau. En recyclant davantage et en récupérant l'eau de pluie, Lafarge Granulats & Béton au Brésil est parvenu à réduire sa consommation de 24 %, dépassant son objectif initial de 10 % pour 2010. Treize nouveaux sites pilotes seront désignés en 2011. Lafarge et WWF élaboreront également des programmes d'aide aux communautés locales, afin de faciliter l'accès à l'eau et de mieux préserver cette ressource dans une démarche de gestion responsable.

QUESTION

4



ROUMANIE

Réhabilitation
de la carrière
de Matasaru, 2010



SUR LE TERRAIN

► Objectifs

- Relever le défi de réhabiliter une carrière de granulats située en partie sur la plaine inondable de l'Arges.
- Créer un centre d'information pédagogique.
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau.

► Solutions

Un programme de réhabilitation spécifique a été mis en œuvre pour la rivière Arges, l'un des cours d'eau les plus dégradés de Roumanie. Des actions concertées ont permis de préserver la biodiversité sur ce site classé zone protégée Natura 2000. Une voie de communication a été aménagée entre deux lacs pour permettre aux grenouilles et autres espèces aquatiques d'accéder à de nouveaux habitats. Une ceinture végétale constituée de plantes indigènes a été créée pour protéger la zone et purifier l'eau. Les rejets de déchets et les activités de pêche font l'objet d'une surveillance sur le site.

► Résultats

Les retours des communautés locales sur ce projet sont extrêmement positifs. De nombreuses espèces végétales et animales ont déjà réoccupé le site. Les nouvelles zones humides contribueront à améliorer la qualité de l'eau de la rivière. Les effets de cette initiative sur le développement des espèces animales et végétales locales pourront être mesurés dans un délai de trois ans.



QUESTION

5

► Comment limiter les émissions de CO₂ ?

— OBJECTIFS

En 2001, Lafarge et WWF ont uni leurs forces pour lutter contre le changement climatique et réduire les quantités de carbone émis par les cimenteries du Groupe dans le monde entier. La production de ciment représente 98 % des émissions de CO₂ de Lafarge. Dès 2001, le Groupe a pris un engagement ambitieux sur dix ans pour réduire de 20 % ses émissions de CO₂ par tonne de ciment par rapport au niveau de 1990.

— PERSPECTIVES MONDIALES

Les actions de lutte contre le changement climatique peuvent avoir une efficacité réelle si elles sont menées par l'ensemble des industriels, sur les marchés tant développés qu'émergents. Lafarge contribue, à travers ce partenariat et l'Initiative Ciment pour le développement durable, à inciter les acteurs du secteur à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'an passé, les cinq principaux cimentiers chinois ont adhéré à l'Initiative Ciment pour le développement durable.

— DES AVANCÉES MAJEURES

Moderniser les usines pour en améliorer l'efficacité énergétique, remplacer les carburants fossiles par des combustibles de substitution ou renouvelables, utiliser des résidus d'autres industries (laitiers, cendres volantes)... Autant de moyens qui ont permis à Lafarge de limiter les émissions de gaz à effet de serre de ses cimenteries. Fin 2010, le Groupe avait dépassé son objectif en réduisant les émissions de CO₂ par tonne de ciment produite de 21,7 % par rapport à 1990. À l'heure actuelle, Lafarge poursuit ses efforts et s'est fixé des objectifs de deuxième génération.

OBJECTIF ATTEINT EN 2010

-21,7%

d'émissions nettes de CO₂ par tonne de ciment produite par rapport à 1990

► Quelle stratégie en faveur de la construction durable ?

Tout au long de leur cycle de vie - de leur construction à leur destruction -, les bâtiments sont responsables de 40 % des émissions totales de CO₂. La construction durable vise à réduire cet impact. Le partenariat incite au développement de matériaux et de solutions innovantes à faibles émissions de carbone et à fort rendement énergétique, pouvant être réutilisés ou recyclés.

— ENGAGEMENTS DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

Les nouveaux engagements de Lafarge pour 2020 consistent à réduire de 33 % les émissions de CO₂ par tonne de ciment produite par rapport à leur niveau de 1990. Il s'agit aussi de mener des actions en faveur de la construction durable avec la création de dix gammes de produits innovants et la participation à 500 projets de construction durable d'ici à 2015. Enfin, le Groupe s'engage à promouvoir la mise en place de politiques nationales et internationales de limitation des émissions de CO₂.

VINCENT MAGES, DIRECTEUR INITIATIVES CHANGEMENT CLIMATIQUE, LAFARGE

« Une fois les premiers objectifs du partenariat atteints, Lafarge et WWF se sont fixé une nouvelle série de défis. Notre deuxième génération d'objectifs contribuera à l'essor de bâtiments énergétiquement efficaces et durables, grâce à des produits innovants.

C'est pourquoi nous consacrons 50 % de notre recherche au développement de matériaux et de systèmes de construction durable. Ce partenariat, qui dure depuis une décennie, offre à Lafarge l'opportunité d'élargir son champ d'action, et d'identifier les meilleures actions en faveur de la société. Le partenariat évolue avec nos connaissances et avec la prise de conscience des grands enjeux d'avenir. »

QUESTION

6



CANADA

Cimenterie Lafarge,
Bath, Ontario, 2010



► Objectifs

— Étudier et développer l'utilisation de la biomasse comme combustible afin de réduire les émissions de CO₂ liées au processus de fabrication du ciment.

► Solutions

En 2010, des chercheurs universitaires ont planté des peupliers hybrides ainsi que d'autres cultures de type herbes vivaces à proximité de la cimenterie, afin de mesurer leur potentiel comme source d'énergie renouvelable (biomasse).

Le site de Bath a également collaboré avec des agriculteurs locaux pour cultiver des biocombustibles sur les terres en friche de Lafarge et observer leurs effets sur la consommation d'eau et la biodiversité. Dans le cadre de ce projet, une grande quantité de plantes a été récoltée pour un test grandeur nature permettant de mesurer les effets sur les émissions de CO₂ et de polluants persistants.

► Résultats

Une première feuille de route pour l'adoption de biocarburants renouvelables, économiquement viables et cultivés localement a servi de base à l'élaboration des recommandations locales et fédérales, ainsi qu'à des actions menées par WWF Canada en faveur de la production de biocarburant.



QUESTION

7

► Quelles sont les actions menées pour préserver la biodiversité ?

— ENGAGEMENT

L'extraction de minéraux, nécessaires à la production de matériaux de construction, perturbe les milieux naturels. Cependant, les anciennes carrières offrent souvent des opportunités de favoriser la biodiversité : l'exploitation, en modifiant la topologie du terrain, crée parfois de petites falaises, des zones arides, des étangs ou des bassins. Lafarge exploite 750 carrières à travers le monde : la planification de leur gestion et de leur réhabilitation constitue donc une priorité pour le partenariat. Dans certains cas, leur restauration permet de recréer des écosystèmes fragiles tels que les zones humides et d'offrir des habitats adaptés aux espèces rares et menacées.

— L'EXPERTISE DE WWF

L'expertise de WWF en matière de biodiversité a joué un rôle décisif dans la définition des méthodes de gestion et de réhabilitation des carrières. L'une des premières phases du partenariat a consisté à mesurer la valeur écologique de plusieurs sites et à évaluer l'efficacité des actions menées. En 2001, un indice de biodiversité a ainsi été créé dans la carrière de Mannersdorf, en Autriche. En 2009, un système de gestion de la biodiversité en quatre étapes (analyse, planification, action, évaluation) a instauré une méthodologie unique pour tous les sites. Un processus d'évaluation validé par WWF permet de référencer les espèces végétales et animales présentes localement et d'identifier les habitats d'espèces menacées nécessitant un réaménagement spécifique.

DAN WARD,
COORDINATEUR
BIODIVERSITÉ POUR WWF

« Des progrès importants ont été réalisés, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous rédigeons actuellement un guide de la biodiversité pour contribuer à réduire les impacts négatifs des activités de Lafarge sur ses sites. Ce document porte entre autres sur la réhabilitation de carrières, et sur les moyens de réduire toutes les répercussions de l'extraction,

afin d'offrir aux écosystèmes les conditions nécessaires pour s'épanouir et rendre des services précieux. Dans l'idéal, une carrière peut être réhabilitée "au fil de l'eau", en limitant l'extraction de matières à une seule zone à la fois, et en transférant les espèces vers une partie du site qui n'est pas en exploitation. Cela permet de limiter l'impact des activités sur le milieu naturel et de simplifier la phase de réhabilitation, tout en la rendant plus efficace. »



OBJECTIFS ATTEINTS EN 2010

94 % des carrières sont évaluées selon les critères validés par WWF International

84,5 % des carrières disposent d'un plan de réhabilitation

47 % des carrières situées en zone sensible disposent d'un plan de gestion de la biodiversité

QU'EST-CE QUE LA BIODIVERSITÉ ?

— Définition : la biodiversité, c'est la nature. Elle englobe toutes les formes de vie, des micro-organismes aux espèces végétales et animales dont la survie et la reproduction dépendent d'une chaîne d'interactions complexe, l'écosystème.
— Problématique : l'exploitation des carrières perturbe la faune et la flore.
— Acteurs concernés : outre Lafarge et WWF, les spécialistes du terrain, chercheurs, universitaires et parties prenantes locales.

— RÉSULTATS

Des plantes et oiseaux figurant sur la Liste rouge* de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ont trouvé refuge dans la carrière de Mannersdorf, en Autriche, et sur le site de Yepes-Ciruelos, en Espagne. De nouvelles zones humides purifient actuellement l'eau d'une rivière en Roumanie, et la valeur des services rendus par les écosystèmes de la carrière de Presque Isle a fait l'objet d'une étude approfondie aux États-Unis. Des plans de réhabilitation sont désormais en place pour 84,5 % des carrières exploitées par Lafarge. 47 % des sites sensibles en réhabilitation, comportant des espèces rares et menacées, s'appuient sur des feuilles de route spécifiques - une proportion que les partenaires espèrent porter à 100 % d'ici à 2012. Et chaque nouvelle carrière dispose désormais d'un plan de réhabilitation avant même le début de son exploitation. Enfin, WWF aide Lafarge à étendre ses travaux sur la biodiversité au-delà des carrières, jusqu'à ses usines, bureaux et autres sites.

* Les espèces répertoriées sur la Liste rouge sont définies par l'UICN comme espèces menacées d'extinction.

ESPAGNE

Réhabilitation
de la carrière
de Yepes-Ciruelos
(Tolède), 2008



SUR LE TERRAIN

► Objectifs

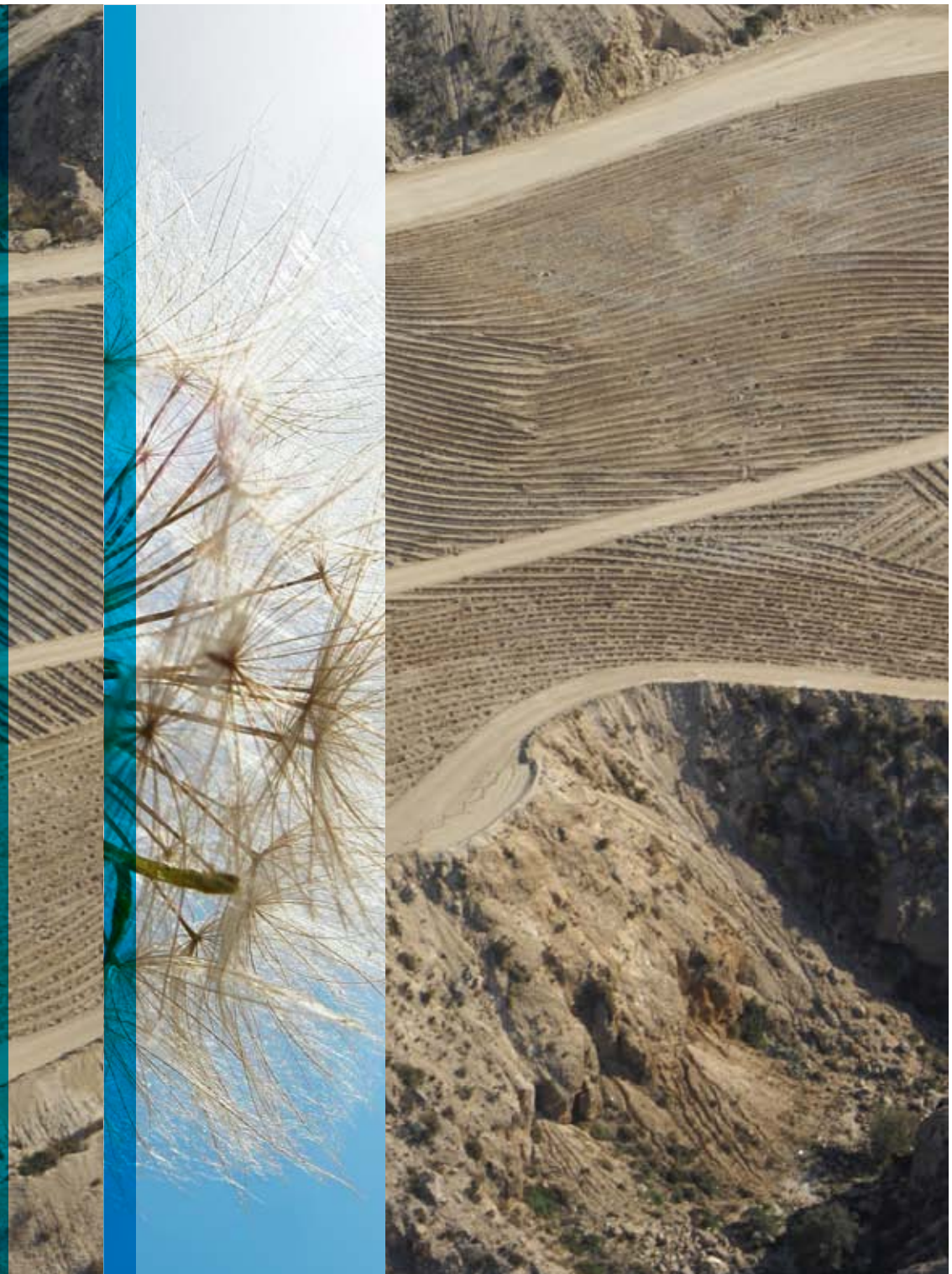
- Accélérer le retour des espèces végétales et animales naturelles sur la carrière restaurée.
- Sensibiliser aux questions environnementales.
- Encourager l'usage récréatif du site par les collaborateurs et les riverains.

► Solutions

Les habitats et les espèces présents sur le site ont fait l'objet d'une observation et d'une surveillance sur le long terme. Les conclusions de cette étude ont permis d'évaluer le potentiel de réintroduction d'espèces, en collaboration avec des spécialistes locaux.

► Résultats

À la suite de cette restauration exemplaire d'un site à la biodiversité riche, de nombreuses espèces protégées ont élu domicile sur l'ancienne carrière de Yepes-Ciruelos. Les équipes locales de Lafarge et de WWF ainsi que les chercheurs du département de botanique de l'université de Castille - La Manche ont veillé au bon déroulement de leur installation. Un grand circuit de promenade pédestre et cycliste avec des points d'observation, un centre d'information et, surtout, la réintroduction des abeilles à miel pollinisatrices ont contribué à faire connaître cette initiative.



QUESTION

8

► Comment réduire les émissions de polluants persistants?

Les polluants persistants sont des substances chimiques incapables de se décomposer naturellement dans l'environnement. L'industrie cimentière émet des produits de ce type, notamment sous la forme de gaz chauds libérés par les cheminées des fours, où les minéraux sont portés à de très hautes températures.

— MESURES PRISES

Le mercure, les dioxines et les furanes sont les principaux polluants persistants visés par le plan d'action de Lafarge et WWF. Une enquête exhaustive, effectuée en 2010, a permis de mesurer les quantités de polluants persistants émis par tous les fours en fonctionnement. Grâce aux données recueillies, les partenaires sont en mesure de définir des recommandations et bonnes pratiques pour réduire ces émissions sur l'ensemble des sites. Des plans d'action spécifiques ont également été mis en place dans les cimenteries émettant le plus de polluants persistants.

► Quelle vision pour l'avenir du partenariat?

Au moment où le premier partenariat a été signé, il était inédit de faire travailler ensemble un industriel et une ONG. En dix ans, le partenariat a élargi son champ d'action, initialement limité au changement climatique et à la biodiversité, pour aborder de nouveaux domaines.

— UN PARTENARIAT TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le même esprit pionnier guide aujourd'hui les partenaires. Les nouveaux objectifs définis conjointement joueront un rôle moteur dans le secteur et l'industrie tout entière. En une décennie, les succès remportés dans plusieurs domaines ont conforté la légitimité et la valeur d'exemple de ce partenariat atypique. Préserver et favoriser la biodiversité de la planète sont des engagements fondamentaux pour WWF et Lafarge. Si réduire l'impact environnemental de Lafarge demeure au cœur des objectifs communs, de nouveaux défis devront être relevés pour l'avenir, tels que l'empreinte des produits.

— POUR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE RESPECTUEUSE DE LA PLANÈTE

Pour Lafarge, l'engagement pris au côté de WWF implique de passer d'un statut de fabricant de produits industriels à celui de fournisseur de solutions et de systèmes de construction durable. Le travail mené en commun par les deux partenaires sur l'eau, le climat, les polluants persistants et la biodiversité ainsi que sur la construction durable a permis de poser les bases d'une croissance industrielle responsable et respectueuse de la planète. C'est grâce à de telles démarches que nous pourrons, ensemble, imaginer un développement économique pérenne et profitable à tous.

QUESTION

9

CHINE

Ville de Chongqing,
2011



► Objectifs

- Promouvoir la gestion du recyclage des déchets solides dans les zones urbaines.
- Inciter, via des projets de construction durable, notamment dans le secteur hôtelier, la mise en œuvre de politiques de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments.

► Solutions

Autorités locales et associations de préservation de l'environnement se sont associées au sein de groupes de réflexion pour faire de Chongqing une ville pionnière dans la filière du recyclage des déchets. L'utilisation des déchets solides comme combustibles de substitution pour la fabrication du ciment a été mise en avant, grâce à l'exemple de l'usine Lafarge. Un modèle de construction urbaine durable, avec au moins deux bâtiments pilotes à Chongqing, est en cours d'élaboration. Des ateliers sur la réduction des émissions de CO₂ sont organisés à l'intention des décideurs locaux.

► Résultats escomptés

L'initiative doit aboutir à la définition d'un modèle fiable de recyclage des déchets solides en zone urbaine. L'autre objectif est de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de décideurs engagés, qui intègrent des objectifs de réduction de l'empreinte carbone dans les projets de construction publics et privés.



QUESTION

10

► Comment acteurs locaux et collaborateurs peuvent-ils s'engager dans le cadre du partenariat ?

L'une des priorités de ce partenariat international consiste à encourager et à financer les actions sur le terrain. Les équipes de Lafarge sont invitées à proposer des projets. Un soutien financier peut être accordé si les actions menées sont liées aux objectifs du partenariat et s'appuient sur la participation des bureaux locaux de WWF. Ces projets, qui ont un impact positif au niveau local, sont susceptibles d'inspirer d'autres initiatives, au sein du Groupe comme auprès d'autres acteurs industriels.

— INSPIRATION

Parmi les exemples de partenariats locaux, on peut citer le projet unique de sensibilisation à la biodiversité, comprenant la restauration complète de la carrière de Mannersdorf. Aujourd'hui, 34 % des espèces menacées en **Autriche** sont représentées parmi les 405 variétés de plantes qui s'épanouissent sur le site réhabilité.

Au Kenya, une action de protection et de préservation de l'écosystème a permis de restaurer la forêt de Shimba Hills et a abouti à la culture de biocarburants.

Au Canada, le partenariat a contribué à la construction d'une voie ferrée pour réduire les perturbations liées

au transport. Ce projet a également permis de créer des habitats spécifiques pour protéger les ours, loups et pumas vivant en montagne.

En Irlande du Nord, un ambitieux projet de réaménagement permettra la construction d'un éco-village accueillant 450 familles sur le site d'une ancienne carrière.

Aux Philippines, un dispositif d'évaluation des bâtiments construits avec des ciments à empreinte carbone réduite aide à la mise en place de politiques de construction durable.

La réussite de chaque action est le fruit de la créativité et de l'engagement des équipes locales.

— AVANTAGES

Mener une action avec Lafarge et WWF offre l'occasion de répondre à des attentes locales fortes. Un tel projet permet par ailleurs de mettre en application les Principes d'action de Lafarge. Enfin, l'engagement d'un site en faveur de l'écologie est une initiative qui suscite l'intérêt et l'implication des collaborateurs.

Les équipes Lafarge et les bureaux nationaux de WWF gèrent conjointement chaque partenariat sur le terrain. L'équipe du partenariat international assure quant à elle appui, suivi et soutien financier.

ACTIONS LOCALES

- Autriche : réhabilitation de carrière et création de l'indice de biodiversité.
- Kenya : préservation des forêts et production de biocarburants.
- Canada : protection des grands prédateurs.
- Espagne : réhabilitation écologique d'une carrière.
- Roumanie : biodiversité et réhabilitation de carrière.
- États-Unis : évaluation des écosystèmes.
- Irlande du Nord : réhabilitation de carrière et développement d'une zone d'habitat durable.
- Philippines : construction durable et évaluation du cycle de vie des ciments à empreinte carbone réduite.
- France : évaluation de la biodiversité sur les carrières et mise en place d'un indicateur de gestion.
- Canada : production de combustibles renouvelables issus de la biomasse.
- Chine : bâtiments à empreinte carbone réduite, recyclage des déchets dans la ville de Chongqing.

CONTACTS

— Envie de développer un partenariat à votre échelle? Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur les sites intranet de Lafarge ou de WWF. Vous pouvez aussi contacter krispal@lafarge.com et/ou jmeunier@wwfint.org



WWF International

Avenue du Mont-Blanc,
1196 Gland, Suisse
+ 41 22 364 9111

www.panda.org

LAFARGE

61, rue des Belles-Feuilles,
BP 40, 75782 Paris Cedex 16,
France
+33 1 44 34 11 11

www.lafarge.com

